

## Régime de retraite individuel



# RRI : Foire aux questions

### Questions générales sur les RRI

- 1 Qu'est-ce qu'un RRI ?
- 2 Qu'est-ce qu'un régime de retraite à prestations déterminées ?
- 3 Qui calcule le montant des cotisations à un RRI ?
- 4 Qui peut mettre en place un RRI ?
- 5 Qu'est-ce qui distingue les RRI ?
- 6 Quels sont les critères qui rendent le RRI avantageux pour une personne ?
- 7 Qui est un candidat idéal pour un RRI ?
- 8 Qu'est-ce qu'une « personne liée » ?
- 9 Quels sont les différents types de cotisations pouvant être versées à un RRI ?
- 10 Les cotisations à un RRI peuvent-elles être retirées en tout temps ?
- 11 Les cotisations à un RRI sont-elles immobilisées ?
- 12 Une personne peut-elle utiliser ses cotisations à un REER de conjoint pour acheter des années de « services passés » ?
- 13 Qu'arrive-t-il si j'ai déjà effectué ma cotisation REER pour l'année en cours ?
- 14 Qu'arrive-t-il si j'ai des droits à cotisation REER inutilisés à la fin de l'année précédente ?
- 15 Qu'arrive-t-il si ma capacité de cotiser au RRI diminue ?

### Question sur les aspects fiscaux des régimes de retraite individuels

- 16 Les cotisations à un RRI sont-elles déductibles d'impôt ?
- 17 Y a-t-il d'autres déductions fiscales liées aux RRI ?
- 18 Quand peut-on commencer à cotiser à un RRI ?
- 19 Combien de temps a-t-on après la fin d'une année financière pour faire une cotisation à un RRI qui sera déductible dans l'année financière en question ?

- 20 À quel moment un RRI doit-il être en place pour que l'entreprise puisse déduire ses cotisations au RRI dans une année financière donnée ?

### Questions sur les aspects juridiques des régimes de retraite individuels

- 21 Qui réglemente les RRI ?
- 22 Les montants déposés dans un RRI sont-ils saisissables ?
- 23 Qu'arrive-t-il avec un RRI si l'entreprise qui l'a établi est vendue ?

### Question sur le processus d'établissement d'un régime de retraite individuel

- 24 Comment puis-je connaître le montant des cotisations qui pourront être versées dans un RRI ?
- 25 Quelles sont les étapes requises pour établir un RRI ?

### Questions sur les avantages et les caractéristiques des RRI

- 26 Quels sont les avantages des RRI par rapport aux REER ?
- 27 Quelles sont les principales caractéristiques des RRI comparativement aux REER ?

### Questions sur les options offertes à l'échéance des RRI

- 28 Qu'advient-il des montants cotisés dans le RRI si mon emploi prend fin ou si le régime est résilié ?
- 29 Quelles sont mes options de paiement à la retraite ?
- 30 Si je prends ma retraite avant 65 ans, vais-je pouvoir toucher mes prestations du RRI immédiatement ?
- 31 Qu'advient-il des fonds qui restent encore dans le RRI après mon décès ?
- 32 Qu'arrive-t-il au décès de la dernière personne ayant droit aux prestations en vertu du RRI ?

## Questions générales sur les régimes de retraite individuels

### 1. Qu'est-ce qu'un RRI ?

Un régime de retraite à prestations déterminées mis en place par une entreprise pour un seul participant, parfois pour deux s'il s'agit de membres d'une famille. Le RRI est conçu pour offrir les prestations maximales permises par l'Agence du revenu du Canada.

### 2. Qu'est-ce qu'un régime de retraite à prestations déterminées ?

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un régime de retraite dont le montant des prestations (ou des rentes/versements) est déterminé à l'avance. Les cotisations qui seront nécessaires afin de payer les prestations promises doivent donc être calculées en fonction d'un ensemble d'hypothèses.

### 3. Qui calcule le montant des cotisations à un RRI ?

Un actuaire doit calculer et certifier que les montants de cotisation à un RRI sont conformes aux exigences légales.

### 4. Qui peut mettre en place un RRI ?

Comme tous les régimes de retraite, un RRI doit être mis en place par une entreprise constituée en société. Une personne désirant avoir un RRI doit donc d'abord convaincre l'entreprise pour laquelle elle travaille d'en mettre un en place.

### 5. Qu'est-ce qui distingue les RRI ?

Les RRI mis en place pour des participants qui satisfont à certains critères permettent de verser des cotisations d'employeur pleinement déductibles beaucoup plus élevées que le maximum permis pour les REER.

### 6. Quels sont les critères qui rendent le RRI avantageux pour une personne ?

La personne doit être âgée de 40 ans ou plus et doit désirer mettre plus d'argent à l'abri de l'impôt que le maximum permis pour les REER. Il n'y a pas de critère particulier concernant le salaire de la personne ; par contre, les

avantages financiers liés au RRI augmentent en fonction du salaire jusqu'à concurrence d'un plafond.

### 7. Qui est un candidat idéal pour un RRI ?

Les propriétaires d'entreprise incorporés qui satisfont aux critères mentionnés plus haut sont les candidats idéals pour établir un RRI pour eux-mêmes puisqu'un RRI doit être mis en place par une entreprise et qu'ils ont le pouvoir de prendre ce genre de décision au nom de leur entreprise.

### 8. Qu'est-ce qu'une « personne liée » ?

Une personne liée est une personne qui détient directement ou indirectement (conjoint, frère, sœur, enfant, petit-enfant, père, mère) au moins 10 % du capital-actions d'une entreprise ou de toute autre corporation liée à celle-ci.

### 9. Quels sont les différents types de cotisations pouvant être versées à un RRI ?

- Cotisations annuelles : toujours plus élevées que le maximum permis dans un REER pour un participant satisfaisant aux critères décrits plus haut ;
- Cotisations au titre des services passés : il est possible d'acheter des années de service supplémentaires dans un RRI. Dans certains cas, le transfert d'une somme du REER du participant vers le RRI sera nécessaire pour que l'entreprise puisse cotiser le reste du coût des services passés.
- Cotisation supplémentaire à la retraite : certaines prestations ne peuvent être financées à l'avance en raison des limites imposées par la Loi de l'impôt sur le revenu.
- Cotisation supplémentaire si des rentes sont achetées à la résiliation du RRI : il est possible d'acheter les prestations payables d'un RRI auprès d'un assureur ; dans ce cas une cotisation supplémentaire peut être requise si les taux des rentes sont inférieurs à 7,5 %.

### 10. Les cotisations à un RRI peuvent-elles être retirées en tout temps ?

Non. Les cotisations à un RRI ne peuvent être retirées pour un motif autre que le paiement des prestations. Lors de la résiliation du RRI, le montant peut-être transféré vers un autre produit enregistré d'épargne-retraite sous réserve d'un plafond ou être utilisé pour l'achat d'une rente.

### 11. Les cotisations à un RRI sont-elles immobilisées ?

Oui. Les cotisations d'un RRI sont généralement immobilisées à la résiliation du régime. Les sommes admissibles au transfert sont virées dans un régime enregistré immobilisé. Des règles différentes s'appliquent aux personnes liées dans la province du Québec et dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

### 12. Une personne peut-elle utiliser ses cotisations à un REER de conjoint pour acheter des années de « services passés » ?

Habituellement non. Si les cotisations antérieures ont toujours été versées dans un REER de conjoint, il est peu probable qu'il restera suffisamment de droits à cotisation inutilisés pour que l'ARC certifie les services passés. En règle générale, une personne qui a maximisé ses cotisations REER peut seulement recevoir des prestations pour services passés en transférant des actifs de son REER à son RRI ou en effectuant un retrait. Comme le REER de conjoint n'est pas au nom de la personne, tout transfert ou retrait sera impossible. Tout droit à cotisation REER inutilisé ou tout actif REER personnel devra être utilisé pour l'achat d'années de services passés.

### 13. Qu'arrive-t-il si j'ai déjà effectué ma cotisation REER pour l'année en cours ?

Vous pourriez devoir retirer une partie de votre cotisation REER, sans pénalité ni retenue d'impôt.

### 14. Qu'arrive-t-il si j'ai des droits à cotisation REER inutilisés à la fin de l'année précédente ?

Ces droits à cotisation REER pourraient être utilisés pour accroître le financement du RRI pour service passé.

### 15. Qu'arrive-t-il si ma capacité de cotiser au RRI diminue ?

Dans certaines provinces, une fois le RRI établi, le participant est tenu d'y verser des cotisations de façon continue. Toutefois, en cas de difficultés financières, il pourrait être possible de suspendre les cotisations. Quand la situation est rétablie, les cotisations peuvent être reprises. Au besoin, le RRI pourra être liquidé en tout

temps. Si l'enregistrement du RRI au niveau provincial n'est pas requis, il n'y aura pas d'exigences minimales de financement et les cotisations ne seront donc pas obligatoires.

## Question sur les aspects fiscaux des régimes de retraite individuels

### 16. Les cotisations à un RRI sont-elles déductibles d'impôt ?

Oui, toutes les cotisations versées à un RRI sont entièrement déductibles pour l'employeur, ou le participant si celui-ci cotise directement au RRI. De plus, les cotisations versées à un RRI ne sont pas assujetties aux charges sociales.

### 17. Y a-t-il d'autres déductions fiscales liées aux RRI ?

En plus des cotisations de l'entreprise, un employeur peut déduire les dépenses administratives et de placement liées au RRI, ainsi que les frais d'intérêt s'il doit contracter des emprunts afin de cotiser au RRI.

### 18. Quand peut-on commencer à cotiser à un RRI ?

Les cotisations peuvent être faites dès que les documents requis pour enregistrer le RRI auprès des autorités gouvernementales ont été envoyés.

### 19. Combien de temps a-t-on après la fin d'une année financière pour faire une cotisation à un RRI qui sera déductible dans l'année financière en question ?

Les cotisations faites dans un délai de 120 jours après la fin de l'année financière d'une société et qui étaient payables au cours de l'année financière peuvent être déduites pour cette année financière

### 20. À quel moment un RRI doit-il être en place pour que l'entreprise puisse déduire ses cotisations au RRI dans une année financière donnée ?

Pour que des cotisations puissent être déduites dans une année financière donnée, tous les documents requis pour l'enregistrement du RRI auprès des autorités gouvernementales doivent être déposés avant la fin des 120 jours suivant l'année financière en question.

## Questions sur les aspects juridiques des régimes de retraite individuels

### 21. Qui réglemente les RRI ?

- L'Agence du revenu du Canada définit les prestations maximales pouvant être octroyées dans le cadre d'un RRI et, par conséquent, les cotisations maximales pouvant y être versées ;
- Les lois provinciales sur les régimes de retraite définissent les règles relatives aux exigences minimales de financement ;
- Les règlements sur les placements des régimes de retraite établissent la façon dont les fonds d'un RRI peuvent être investis.

### 22. Les montants déposés dans un RRI sont-ils saisissables ?

Tant que les fonds demeurent dans le RRI, ceux-ci sont généralement protégés contre les créanciers. Par contre, les prestations payables sont saisissables.

### 23. Qu'arrive-t-il avec un RRI si l'entreprise qui l'a établi est vendue ?

Les nouveaux propriétaires auront le choix de résilier ou de continuer le RRI. La question du sort du RRI devrait être abordée dans le cadre des négociations entourant la vente de l'entreprise. Il est possible d'effectuer un transfert de commandite, sous réserve de certaines conditions.

## Questions sur le processus d'établissement d'un RRI pour un prospect

### 24. Comment puis-je connaître le montant des cotisations qui pourront être versées dans un RRI ?

Lorsque vous aurez rempli la formule de renseignements sur le client pour l'établissement d'un RRI qu'aura fournie votre conseiller en placement, Soutien aux solutions, Gestion de patrimoine, prépareront une illustration personnalisée. Le document que vous recevrez décrira les principales caractéristiques du RRI et indiquera le montant des cotisations pouvant être versées dans votre cas.

### 25. Quelles sont les étapes requises pour établir un RRI ?

- Fournir les renseignements nécessaires pour produire une illustration personnalisée
- Analyser l'illustration, en particulier les montants pouvant être versés au RRI ;
- Remplir une formule de mise en œuvre et d'engagement pour retenir les services de Conseillers Buck Limitée afin d'établir le RRI ;
- Discuter la stratégie de placement pour les fonds dans le RRI.

## Questions sur les avantages et les caractéristiques des RRI

### 26. Quels sont les avantages des RRI par rapport aux REER ?

Pour les personnes qui remplissent les critères mentionnés précédemment, les principaux avantages sont les suivants :

- Cotisations annuelles plus élevées que dans un REER ;
- Cotisations possibles pour les années de services passés ;
- Cotisation supplémentaire à la retraite ;
- Cotisation supplémentaire possible en cas de souscription d'une rente ;
- Possibilité de compenser les pertes de placement en effectuant des cotisations supplémentaires ;
- Généralement à l'abri des créanciers.

### 27. Quelles sont les principales caractéristiques des RRI comparativement aux REER ?

- Le fractionnement du revenu sous la forme d'une cotisation de conjoint n'est pas permis dans un RRI ;
- Un excédent élevé dans le régime pourrait limiter les cotisations futures, tandis qu'un déficit pourrait nécessiter des cotisations additionnelles ;
- Comme les RRI sont assujettis aux lois fédérales et provinciales sur les régimes de retraite, il en résulte des exigences d'« immobilisation », sauf dans certaines provinces ;
- Les dépenses liées à l'établissement, à la gestion et à la résiliation du régime sont plus élevées que pour un REER.

## Questions sur les options offertes à l'échéance des RRI

### 28. Qu'advient-il des fonds dans le RRI si mon emploi prend fin ou si le régime est résilié ?

Les fonds dans le RRI peuvent être transférés vers un autre produit enregistré, sous réserve des règles de transfert maximum. Habituellement, le montant qui dépasse la limite maximale de transfert est versé en espèces au participant, et est imposable. Si vous êtes admissible à une retraite anticipée, vous bénéficiez des mêmes options que celles indiquées à la question 29.

### 29. Quelles sont mes options de paiement à la retraite ?

À titre de régime de retraite, le RRI doit être utilisé pour financer un revenu de retraite à vie. Le RRI peut être financé jusqu'à la date de retraite, ou être résilié avant la date de retraite, auquel cas les prestations de retraite pourront être reportées à une date ultérieure. À la retraite, vous devrez choisir l'une des options suivantes :

- Prestation de retraite du régime (la société doit rester ouverte)
- Transfert du RRI vers un produit enregistré
- Achat d'une rente auprès d'une compagnie d'assurances

### 30. Si je prends ma retraite avant 65 ans, vais-je pouvoir toucher mes prestations du RRI immédiatement ?

Oui, vous pouvez recevoir vos prestations avant 65 ans. Les prestations d'un RRI peuvent être versées dès 50 ans, ou au plus tard à la fin de l'année au cours de laquelle la personne atteint l'âge de 71 ans.

### 31. Qu'advient-il des fonds qui restent encore dans le RRI après mon décès ?

Le RRI prévoit une rente de survivant et des périodes de garanties. Si vous décédez avant la fin de la période de garantie, le plein montant de la prestation continuera d'être versé à un conjoint ou à un autre bénéficiaire désigné jusqu'à la fin de cette période. Après la période de garantie, le régime prévoit la poursuite des versements à un conjoint survivant, selon un taux de 66 2/3 % de la prestation versée au participant par le RRI.

### 32. Qu'arrive-t-il au décès de la dernière personne ayant droit aux prestations en vertu du RRI ?

Tous les fonds restant dans le RRI forment un excédent qui revient à la succession et sont distribués conformément à votre désignation de bénéficiaire ou à votre testament. Tous les fonds constituent un excédent, car l'ensemble des obligations prend fin au décès du dernier bénéficiaire d'une promesse de retraite aux termes d'un RRI. Vos bénéficiaires seront assujettis à l'impôt sur le revenu lorsqu'ils recevront leur part de l'excédent. Cela contraste avec un REER, ou un FERR, où la succession du défunt est imposée, dans sa déclaration de revenus finale, sur la valeur résiduelle, sous réserve des provisions de report limité. Le RRI place la charge fiscale sur les fonds résiduels dans les mains des bénéficiaires, ce qui pourrait entraîner un niveau d'imposition plus faible de ces fonds.